

ECOLE STE ANNE – ST JEAN-BAPTISTE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A L'INTENTION DES PARENTS

HORAIRES MATERNELLE/PRIMAIRE

Du lundi au vendredi 9h00/12h00 – 13h30/16h45

ACCUEIL ET SORTIE

Chaque jour, l'accueil des enfants est réalisé à 8h50 et 13h20. Les cours débutent à 9h et 13h30.

Les enfants de maternelle doivent être accompagnés dans leur classe par leurs parents. Les enseignants les accueilleront à partir de 8h50. (Attention ! Fermeture du portail à 9h !!!)
Seuls les parents peuvent reprendre leurs enfants ou toute autre personne désignée explicitement par écrit par la famille.

TENUE VESTIMENTAIRE

L'école est un lieu social de travail et de vie commune. Nous souhaitons que les enfants portent un vêtement adapté à la saison, à la vie scolaire et au lieu de travail qu'est l'école.

Pour des raisons de sécurité, nous demandons que les lacets soient noués correctement.
Le choix des accessoires doit être adapté. Les vêtements sont notés aux nom et prénom de l'enfant ce qui facilitera la restitution.

OBJETS PERSONNELS

Les jeux personnels sont interdits (ballons, jouets de pistolets, jeux électroniques, cartes ou autre objet à échanger).

En primaire, sont autorisés les jeux simples du type billes (sauf boulet métal), élastique, corde à sauter, petites voitures,... Les anneaux, boucles d'oreilles pendentifs sont interdits. L'école décline toute responsabilité en cas de perte et/ou de dégradation des jeux personnels. Les échanges sont interdits. En maternelle, seul le doudou est autorisé.

SANTE

Il est interdit d'administrer un médicament à un enfant, sauf protocole particulier mis en place avec le médecin traitant et le médecin scolaire pour des maladies chroniques. Votre enfant ne doit pas être

porteur d'un médicament, quel qu'il soit : celui-ci, oublié parfois sur un banc, présente un danger réel pour autrui.

Rappel : Un enfant fiévreux ou contagieux ne peut être admis en classe.

ABSENCES

En cas d'absence : prévenir le plus tôt possible par téléphone ou mail. Une absence prévue est impérativement signalée par écrit en utilisant les bulletins communiqués à la rentrée.

Toute absence d'une semaine pour raison personnelle doit être demandée par écrit à L'Inspecteur d'Académie. Ce courrier est remis au directeur qui le transmettra au service compétent. Pour de telles absences, l'enseignant n'est pas habilité à fournir le travail personnel.

Certificat médical obligatoire pour une semaine d'absence maladie, (dans ce cas le travail personnel est fourni à un camarade ou à la famille).

CANTINE – ACCUEIL PERISCOLAIRE – SORTIES SCOLAIRES

Les règles de respect et politesse exigées au sein de l'école sont aussi valables face aux personnes s'occupant de vos enfants aux heures de restauration et transports scolaires.

En sortie scolaire, les enfants ne sont pas obligatoirement dans le groupe de leur parent.

Chacun s'engage à la clause de confidentialité face à un comportement d'enfant. Tout fait n'est pas forcément bon à relater à l'extérieur, chacun doit être apte à conserver un minimum de discrétion. Une convention est donnée par l'enseignant à chaque parent accompagnateur.

A L'INTENTION DES ENFANTS

Dans l'école en générale (classe, cour...)

- Je respecte les autres (enfants, adultes,...)
- Je jette mes papiers à la poubelle
- Je me mets en rang au signal quand la récréation est terminée
- Je joue aux différents jeux en respectant les espaces prévus
- Je joue sur la cour (pas dans les toilettes, ni les couloirs)
- Je respecte le matériel de l'école ou de mon voisin

En classe

- Je parle à voix basse sans me moquer de mes copains, j'évite de bavarder
- Je lève la main pour prendre la parole
- Je réalise mon travail du soir et fais signer mes cahiers ou mon fichier
- Je travaille sans tricher
- Ma tenue vestimentaire est adaptée à ma vie d'écolier

Au restaurant scolaire et/ou dans le car

- Je mange proprement sans jouer avec la nourriture
- Je suis poli avec le personnel qui m'encadre.
- Je me mets en rang pour me rendre au car ou au restaurant
- Je reste assis dans le car

Trajets en dehors de l'école

- Je marche sur le trottoir, sans bousculade
- Je reste à ma place sans doubler mes camarades

En ce qui concerne la politesse...

- Je suis respectueux des règles de politesse vis-à-vis des élèves et adultes de l'école.
- Je reste poli dans mes mots ou mes gestes envers les autres.

Si je ne respecte pas ces règles

- l'équipe éducative, après plusieurs punitions en classe, décidera d'un courrier destiné à mes parents afin qu'ils puissent échanger sur mon comportement avec mon enseignant.